

Chapitre 2

Exercices

EXERCICE 1 – QUALITÉ D'UNE BONNE INFORMATION POUR AXEL, VÉRONIQUE, SIMON ET JASMINE

Dans chacune de ces situations, après avoir identifié le type d'information, justifiez s'il s'agit ou non d'une source documentaire de qualité.

Numéro du cas	Type d'information	Information de bonne qualité	Justification : les critères manquants pour une bonne information
1	Information externe, élémentaire, numérique, variable. Sans précision, il est difficile d'en donner la nature.	NON	<ul style="list-style-type: none"> • La fiabilité : aucune information n'est donnée sur la source, Internet n'étant pas en soi une source fiable. • La rapidité ou l'actualité de cette information. • La pertinence : l'article semble être utile, mais il n'en est pas certain.
2	Information interne, résultante, textuelle, permanente et de nature comptable.	NON	La disponibilité : les informations ne sont pas facilement accessibles.
3	Information externe, numérique. Sans autre précision, on ne peut donner les autres caractéristiques de cette information.	NON	<ul style="list-style-type: none"> • La pertinence : le nombre de résultats est bien trop élevé pour que toutes les réponses soient pertinentes. • Comme pour le cas 1 : la fiabilité et l'actualité.
4	Information externe, élémentaire, numérique, variable, d'une nature administrative.	NON	<ul style="list-style-type: none"> • La fiabilité : Jasmine ne cite pas sa source et ses résultats sont différents du site du ministère qui peut être qualifié de source fiable. • La rapidité : la date n'est pas donnée, mais il y a probablement un problème d'actualisation de l'information. • La précision : il manque des éléments d'information utiles pour Jasmine.

EXERCICE 2 – RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET CRÉATION D'ENTREPRISE

Cette mise en situation vous sera utile pour toutes les recherches documentaires que vous serez amené à faire, que ce soit lors de votre formation ou pour préparer le rapport du DCG ou le mémoire du DSCG.

1. Recenser, en les classant, les différentes sources documentaires à votre disposition.

Afin d'effectuer une recherche sur un thème donné, plusieurs sources documentaires sont disponibles :

- les sources externes : les sources institutionnelles publiées par des organismes publics, les sources professionnelles publiées par des ordres professionnels, les sources privées.
- les sources internes : les documents présents dans le lycée.

L'accès aux sources externes peut se faire directement par le biais d'une recherche sur Internet. Celle-ci présente l'intérêt d'être rapide et avec un coût limité. Cependant, elle n'est pas toujours fiable et un tri s'avère nécessaire.

Il est également possible de consulter les sources documentaires disponibles au centre de documentation. Ce dernier peut être abonné à des banques de données intéressantes regroupant plusieurs sources documentaires en fonction des thématiques avec un accès numérique, le plus souvent possible à distance.

Dans votre cas, vous pourrez chercher :

- dans les sources externes, les informations portant sur la législation encadrant la vente de biens de consommation alimentaire au public ; auprès de professionnels de la restauration les informations sur les fournisseurs potentiels et le matériel nécessaire, auprès de professionnels de l'immobilier les informations sur le local ;
- dans les sources internes, les avis sur votre idée qui peuvent venir de vos camarades ou de vos enseignants (sources internes à votre organisation, le lycée) ; au CDI toutes les informations possibles sur l'activité de vente de glaces ainsi que les critères pour être labellisés Bio et Vegan.

2. Présenter les outils utilisés en cas de recherche faite sur Internet.

Lorsque l'on fait une recherche documentaire sur Internet, plusieurs outils peuvent être utilisés pour plus d'efficacité dans la recherche :

- identifier les bons mots-clés. Dans votre cas, il faut faire une recherche sur la notion de « bio », de « vegan » et de « glaces » ;
- utiliser les opérateurs booléens pour trouver des documents en lien avec les différents mots-clés du sujet afin d'éviter de collecter des documents concernant uniquement le « bio » ou « les glaces » ;
- utiliser la « recherche avancée » afin de pouvoir mettre des filtres sur la recherche et d'éliminer automatiquement les documents qui ne paraissent pas pertinents au regard du sujet choisi ;
- chercher des sources fiables, professionnelles et actualisées.

CORRIGÉ

3. Indiquer, parmi les documents proposés dans la base documentaire ci-après, ceux qui semblent correspondre à votre besoin en justifiant vos choix.

Afin de sélectionner les sources documentaires utiles, il faut tenir compte des critères d'une bonne information : fiable, pertinente, rapide, accessible à moindre coût.

Dans tous les cas présentés ci-dessous, la source est rapidement accessible puisque présente sur Internet. Ce critère ne sera donc pas retenu pour justifier les choix à faire.

Numéro de la ressource	Ressource documentaire	Sélection de la ressource	Justification
1	« Comment fabriquer de la glace vegan »	NON	Assez récente : 29/06/2022 Coût : gratuit Fiabilité : à vérifier Cependant, non pertinente : l'activité envisagée ne consiste pas à fabriquer les glaces mais uniquement à trouver un fournisseur pour les revendre en tant que glacier.
2	Veggie's Corner	NON	Assez récente : 08/04/2022 Coût : gratuit Cependant, non pertinente : il s'agit ici en réalité d'un site permettant de trouver des financements pour lancer une activité. Cela ne correspond pas à votre recherche qui ne concerne pour le moment que les aspects juridiques et techniques de votre projet.
3	Glacier - Réglementation	OUI	Actualisée : 09/06/2022 Coût : gratuit Fiabilité : BPI France est un site de référence auquel vous pouvez faire confiance. Pertinente : correspond à votre recherche sur la réglementation encadrant l'activité de glacier.
4	Certification Vegan, logo et réglementation	NON	Coût : gratuit Cependant, Non actualisée : elle date du 09/10/2017 Fiabilité : à vérifier. « les phytonautes » n'est pas un site de référence, dont on peut être certain de la fiabilité. Pertinence : ne correspond pas à votre recherche sur la réglementation car il s'agit de l'absence de logo « vegan » ce qui ne fait pas partie, pour le moment, de vos objectifs.